

# Des procédures d'asile accélérées et moins de bureaucratie

Berne, le 25 septembre 2015

**Communiqué de presse**

## Des procédures d'asile accélérées et moins de bureaucratie

### Bilan de la dernière session de cette 49ème législature

---

**Le rideau de la 49ème législature du parlement fédéral vient de se refermer. Le PLR tire un bilan positif de cette session qui a traité de réformes centrales pour l'avenir de l'assurance vieillesse et survivants, pour accélérer les procédures d'asile ou encore pour le maintien de la compétitive de notre place économique.**

Le Conseil national a accepté la révision sur l'asile. Avec cette restructuration, le parlement a la possibilité de se consacrer aux problèmes urgents dans ce domaine. Il s'agit maintenant d'appliquer correctement et avec fermeté les lois en vigueur. Le peuple suisse a adopté le 9 juin 2013 des mesures urgentes, il est primordial pour le PLR de donner suite à ces mesures pour les intégrer dans le droit ordinaire. Ainsi, les procédures sont accélérées et les abus sont combattus de manière ciblée.

Le parlement a élaboré une révision plus concrète. L'UDC s'oppose à celle-ci et lance un référendum. C'est incompréhensible. Le PLR est impatient de faire cette campagne de votation. Nous avons hâte de voir comment l'on expliquera au peuple pourquoi les demandes d'asile sont, non seulement pas plus rapides, mais encore plus longues.

#### **Pour une prévoyance vieillesse finançable à long terme**

Le PLR soutient un projet de réforme pour la prévoyance vieillesse afin de garantir les rentes à long terme, mais le projet traité au Conseil des Etats n'a aucune chance devant les urnes. Les améliorations ne profitant qu'aux nouveaux rentiers et les conséquences financières massives liées à l'augmentation des rentes AVS feront échouer la réforme auprès des citoyens. Le PLR ne veut pas léguer une montagne de dettes aux générations futures, c'est pourquoi il rejette le projet actuel du Conseil des Etats.

Même si certaines propositions du PLR telles que la baisse et la compensation du taux de conversion et l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite pour tous à 65 ans sont intégrées dans la réforme, la proposition d'augmenter les rentes et les déductions salariales est totalement irréaliste. Le PLR ne peut pas soutenir cette prévoyance vieillesse 2020 : l'augmentation des rentes AVS devra être financée par la jeune génération. De plus, en cette période de franc fort, les déductions salariales supplémentaires mettent en danger nos places de travail et grèvent la population active démesurément.

#### **Lutter contre la bureaucratie excessive**

Le Conseil national a transmis une motion du groupe libéral-radical intitulée « [Réduction de la bureaucratie. Faire analyser les coûts de la réglementation par un organe indépendant](#) ». Le dégrèvement de nos entreprises et de nos citoyens de charges administratives inutiles et coûteuses est primordial pour que la Suisse puisse continuer à faire valoir les avantages de sa place économique. C'est seulement ainsi que nous pouvons éviter que l'innovation ne soit étouffée par la surréglementation. Avec le franc fort qui perdure, il est nécessaire de réduire rapidement la bureaucratie. L'alliance de droite a déposé plusieurs motions traitant du même thème pour agir rapidement contre les règlements superficiels. Le PLR s'engage pour le modèle à succès suisse et pour la création de places de travail.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

---

#### **Contacts**

› Gabi Huber, présidente du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 076 331 86 88

## Des procédures d'asile accélérées et moins de bureaucratie

- › Ignazio Cassis, vice-président du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 318 20 30
  - › Felix Gutzwiller, vice-président du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 419 32 55
  - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
  - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
- 

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne